

## 16 - Adhésion au Réseau National «Centre-Ville en Mouvement»

**M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur :** L'Association «Centre-Ville en Mouvement» est une association créée à l'initiative de parlementaires, élus locaux et consulaires, représentants de corps d'Etat, chercheurs, chacun impliqué dans les problématiques de dynamisation des centres-villes dans des domaines variés : politique commerciale, transport, qualité de vie et environnement, emploi et intégration, autant de sujets au cœur du projet de ville, que les membres fondateurs ont souhaité partager afin d'impulser l'initiative, valoriser les projets et décroïsonner dans une perspective de capitalisation d'expérience.

Présidée par M. le Sénateur Denis Badré, son 1<sup>er</sup> vice-président est Louis Besson, ancien Ministre, Président de Chambéry Métropole, elle est composée de villes de fortes notoriétés telles que Bordeaux, Sceaux, Dunkerque, Bayonne, Nice, Reims ou encore Nancy.

Depuis plus de dix ans, des expériences novatrices ont vu le jour, d'une part pour maintenir un commerce de proximité souvent menacé et d'autre part, pour renforcer l'attractivité des cœurs de villes, en termes d'accès, de déplacement, d'urbanisme, d'offre culturelle et touristique.

Le projet de «Centre-Ville en Mouvement» repose sur ces différents constats : des actions ont démontré leur efficacité, des initiatives se développent aux quatre coins de la France, imaginés et pris en charge par des élus et des porteurs de projet inventifs et volontaires. Aujourd'hui, penser et projeter la ville nécessite d'être d'une part en alerte sur des aspects réglementaires, des programmes nationaux, des études réalisées, des recherches en cours sur une multitude de sujets et d'autre part d'être nourri d'expériences qui peuvent être transposées.

Ainsi, l'objectif de «Centre-Ville en Mouvement» est double : il vise à valoriser les études et expérimentations liées à la dynamisation des centres-villes et à inscrire des moments d'échanges et de rencontres réguliers des acteurs impliqués (élus, collectivités, services de l'Etat, commerçants, porteurs de projets...) dans le cadre de rencontres et d'ateliers ponctuels et particulièrement lors des assises nationales annuelles.

Le projet s'appuie sur la création d'une plate-forme nationale d'informations articulée autour de deux espaces :

1) Un portail Internet, véritable centre de ressources sur des informations ayant trait aux études réalisées, aux expérimentations développées localement, aux programmes nationaux des Ministères («Marchandise en ville», FISAC, Livraisons, accessibilité...).

2) Des moments d'échanges et de réflexion sous forme d'un colloque national annuel «Centre-Ville en Mouvement - Rencontres régionales» déclinées sur des thématiques spécifiques lors de colloques décentralisés en région - Des temps de réflexion autour d'un groupe de villes-pilotes.

Il est proposé au Conseil Municipal que la Ville de Besançon puisse s'associer à ces autres villes de France, tant pour bénéficier des expériences que de faire partager la sienne, dans un objectif d'accueillir très prochainement le congrès national de «Centre-Ville en Mouvement», véritable vitrine de la dynamisation des centres-villes.

### Proposition

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de se prononcer favorablement sur l'adhésion de la Ville au réseau national «Centre-Ville en Mouvement»

- d'autoriser, au titre de l'adhésion 2012, le versement à l'Association «Centre-Ville en Mouvement» d'une somme de 2 000 € qui sera prélevée au chapitre 011.91/6281 CS 10011.

**«Mme Marie-Noëlle SCHOELLER** : Je ne vois pas d'interventions. Adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 29 mars 2012.*